



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 67580

Texte de la question

M. François Rochebloine appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur la politique en faveur des personnes handicapées. Il souhaiterait notamment savoir quelles sont ses intentions concernant la réforme de la loi du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées et connaître quelles mesures elle entend prendre pour faire respecter l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans les entreprises et dans la fonction publique, comment traduire dans les faits le droit à compensation en revalorisant l'allocation d'adulte handicapé (AAH) et l'allocation compensatrice, comment permettre aux personnes handicapées titulaires de l'AAH à taux plein de bénéficier de la couverture maladie universelle complémentaire dont elles sont actuellement exclues pour quelques dizaines de francs, et comment rendre tous les lieux publics accessibles aux personnes handicapées et développer les aides personnelles à domicile.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67580

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 octobre 2001, page 5887